

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

(Document 8 ter) ¹

SECTION

Intitulé de la section:

BOURRELIER

CODE DE LA SECTION: (2) 20 25 00 S10 E1
--

La présente demande émane du réseau:

<input checked="" type="checkbox"/> (3) organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles	<input type="checkbox"/> (3) Libre subventionné confessionnel
<input type="checkbox"/> (3) Officiel subventionné:	<input type="checkbox"/> (3) Libre subventionné non confessionnel:

Identité du responsable pour le réseau:(1)

Date et signature (1) :

¹Article 11 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale.

1. Finalités de la section: reprises en annexe n° 1 (1 page)

2. Classement de la section :

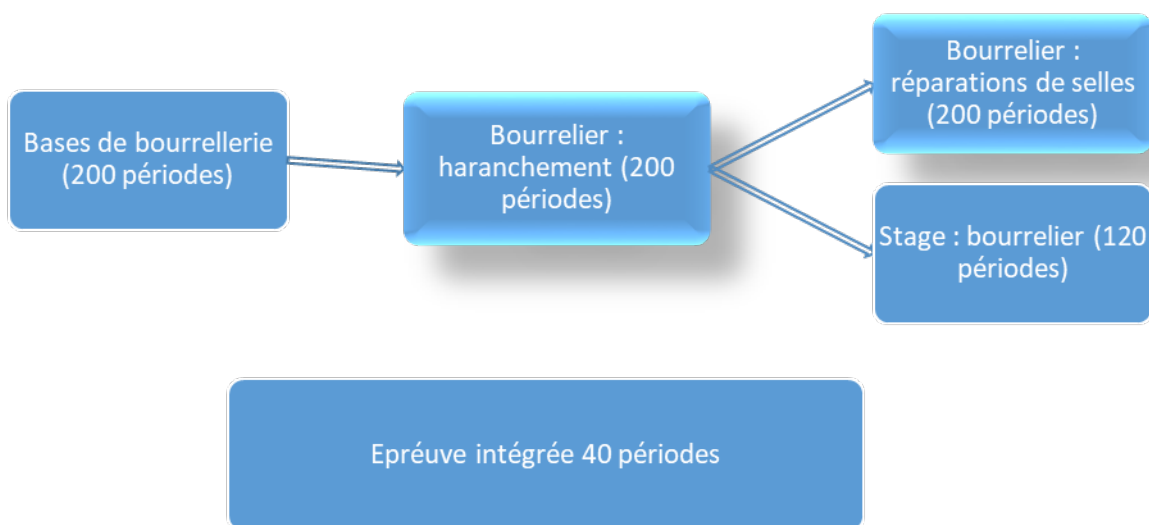
Enseignement secondaire du:	O (3) premier degré	x (3) deuxième degré	O (3) troisième degré	O (3) quatrième degré
-----------------------------	----------------------------	-----------------------------	------------------------------	------------------------------

3. Titre délivré à l'issue de la section: (1)

Certificat de de « BOURRELIER » spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale

4. Modalités de capitalisation:

4.1. Organigramme de la section



4.2. S'il échec, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée:

5. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (1)	<u>Classement des U.E.</u> (1)(5)	<u>Code des U.E.</u> (6)	<u>Domaine de formation</u> (4)	<u>Unités déterminantes</u> (1)	<u>Nombre de périodes</u> (1)	<u>U.A.A</u> ² : s'il y a <u>échec</u> (1)
Bases de bourrellerie	ESIT	202501U11E1	203		200	
Bourrelier : harnachement	ESIT	202502U11E1	203	X	200	
Bourrelier : réparations de selles	ESIT	202503U11E1	203	X	200	
Activités professionnelles d'apprentissage	ESIT	202504U11E1	203		120	
Epreuve intégrée de la section : Bourrelier	ESIQ	202500U12E1	203		40	

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (1)	760
B) nombre de périodes professeur (1)	640

6. Profil professionnel³

Repris en annexe n° 3 (...page(s) (1)

7. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 4 (...page(s) (1)

8. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]: (1)

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (3) - PAS D'ACCORD (3)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 25 mai 2020.....Signature :

Instructions

(1) A compléter

(2) Réserve à l'administration

(3) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile

(4) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale. Ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit ESIT, ESIQ, ESST ou ESSQ.

(6) A compléter si les U.E. ont déjà été approuvées, sinon réserve à l'administration

² L'unité d'acquis d'apprentissage dont relève l'U.E.

³ Article 8, 9°, de l'A.G.C.F. du 15 mai 2014.

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

La section vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de créer et mettre au point des articles de sellerie harnachement par la prise de mesures sur le cheval, la réalisation de plans d'ensemble, de plans d'exécution et d'un prototype ;
- ◆ de découper le cuir à la main à l'aide d'outils tels que couteau à parer, couteau à main, ciseaux, couteau mécanique, cornette, serpette de bourrelier, compas à rainette...;
- ◆ d'utiliser des aiguilles pour des coutures à la main ;
- ◆ de régler, d'utiliser et d'entretenir les machines à coudre pour confectionner les différents équipements du cheval ;
- ◆ de réaliser des articles de briderie équestre (bridons, enrênements,...)
- ◆ de réaliser des harnais d'attelage de cheval : bricoles, colliers, brides d'attelage, sellettes, avaloirs, ... en utilisant des boucleries et accessoires divers ;
- ◆ de réaliser des articles de protection des accessoires du cavalier (chaps, ..) ;
- ◆ de réaliser tous types de protections du cheval par coupage de pièces constitutives et assemblage par piquage (guêtres,...) ;
- ◆ de réparer des selles ;
- ◆ d'assurer les finitions des divers équipements du cheval (le brunissage, l'astiquage à la main, ...)
- ◆ d'assurer des réparations et ou des transformations sur des équipements des équidés ;
- ◆ de s'intéresser à l'évolution de la création dans le secteur et s'adapter à l'évolution technologique de la bourrellerie.